

Parachèvement de l'autoroute 35 : les brise-vent.

François Desrosiers
Résidant de Sainte-Brigide

Ma préoccupation envers le projet de complétion de l'autoroute 35 est centrée, sans être exclusive, sur la question des brise-vent ou des éléments d'architecture paysagère qui permettront d'augmenter le confort et la sécurité des déplacements routiers sur ce nouveau tronçon d'autoroute.

Ayant à emprunter quelques-unes des différentes autoroutes qui sillonnent le sud du Québec, j'ai constaté que la presque totalité de celles-ci étaient dépourvues de système de brise-vent efficaces.

L'absence de ces écrans de protection rend la circulation pénible, et trop souvent dangereuse lorsque les conditions de routes se dégradent en raison du passage d'un système météorologique. Ce danger est présent peu importe la saison, mais il est exacerbé lorsque la météo nous donne des conditions de route de tempête hivernale. C'est lors de ces moments particulier que le risque d'accident devient très élevé.

Le tronçon actuel de l'autoroute 35 est pour moi l'image parfaite de ce qu'il faut éviter de répéter comme erreur en terme de gestion des vents et de la poudrerie. Par temps froid, lorsqu'il est balayé par des vents d'ouest, accompagné de neige ou suite à une averse de neige récente, ce tronçon devient une patinoire. Et c'est bien pire encore lorsque les vents soulève la poudrerie et créé littéralement un mûr de neige qui aveugle le conducteur sur ce qui est presque juste devant lui.

Des mesures ont été prises pour corriger cette situation. Des pousses d'arbres ont été plantés. Mais comme ils sont trop petits pour avoir une efficacité quelconque, il faut attendre qu'ils poussent!. Des rangs de maïs sont conservé sur pied en bordure des clôtures délimitant les terrains privés d'agriculteurs et le terrain appartenant au ministère des Transports, mais cela semble d'une efficacité relative.

Pour ce qui est du projet de parachèvement, la solution proposé par le ministère des Transport est très intéressante. Elle semble combiner les avantages de différentes approches utilisées ailleurs pour en optimiser les effets bénéfiques.

J'aimerais ajouter à cette approche un élément qui pourrait améliorer la qualité de vie des utilisateurs et des voisins de ce nouveau tronçon.

Est-ce qu'il serait possible de planter des arbres le long de ce nouveau tronçon?

En planter non pas en bordure mais à la limite du terrain de ministère des Transports et de ses voisins immédiats (producteurs agricoles, propriétaires privés, municipalités, etc.).

Nous construisons une autoroute en ayant un horizon d'utilisation de 100 ans, il serait peut être pertinent de rendre cet investissement plus agréable à regarder lorsqu'on y circule ou lorsqu'on demeure tout près.

Déjà le ministère des Transports prévoit installer des arbustes pour attraper la neige, en plus des écrans de maïs. Pourquoi ne pas planter en plus des arbres qui atteindront 10, 15 mètres de hauteur?

Qu'est-ce qui empêcherait d'avoir une rangée d'arbres (de différentes espèces si possible) qui serait plantée entre les rangées de maïs brise-vent et les arbustes attrape-neige prévus?

Nous redonnerions une majesté toute naturelle à une autoroute qui aurait une personnalité visuelle plutôt que seulement une utilité de déplacement.

Est-ce que des arbres à la limite de l'emprise constituerait des dangers à la vie humaine lors d'une éventuelle sortie de route? Le ministère des Transport lui-même donne la réponse. Il mentionne qu'il prévoit installer des arbustes sur une bonne largeur à la limite de l'emprise pour attraper la neige. Une voiture qui arriverait sur ces arbustes serait déjà très ralentie.

Une façon de donner un engouement communautaire à un tel projet serait de faire en sorte qu'une partie des arbres donnés aux municipalités chaque année par le député provincial soit utilisée pour être plantés le long des limites de l'emprise de l'autoroute.

Il est possible de redonner une majesté toute naturelle à ce tronçon d'autoroute. Il faut pouvoir aller au-delà des habitudes développées dans le passé pour pouvoir se projeter dans l'avenir et visualiser un déplacement sur une autoroute qui serait bordée d'arbres.

Ce serait une autre façon d'améliorer notre bilan environnemental. S'il est vrai qu'un arbre permet d'éliminer une certaine quantité de gaz carbonique, pourquoi ne pas en mettre le long d'un corridor de transport? Ce serait un coup de pouce en faveur de Kyoto. Pourquoi ne pas en faire une vitrine de savoir-faire écologique?

Le parachèvement de l'autoroute 35 est nécessaire. Nous devons réaliser cette infrastructure de transport dans les meilleurs délais qui soit. Car au-delà des préoccupations environnementales légitimes qui existent, nous ne pouvons nous payer notre niveau de vie qu'en raison de notre épanouissement économique.

Une autoroute constitue un moyen efficace pour le transport des biens d'un endroit à un autre. Plus les liens autoroutiers sont disponibles plus efficace est le déplacement des biens et plus productive est l'économie qui y est rattachée. Nous ne pouvons nous permettre de ne pas compléter l'autoroute 35. Y renoncer serait équivalent à dire que la région du Haut-Richelieu est un cul de sac autoroutier, une région dont l'économie ne sera jamais développée de façon optimale.

Nous n'avons pas les moyens, comme région, comme regroupement de communautés, d'être privés de cette artère qui fera circuler une nouvelle richesse collective.

Nous devons parachever l'autoroute 35. Nous pouvons aussi le faire en faisant preuve d'audace environnementale. Nous pourrions y planter des arbres. Nous devrions faire preuve d'innovation environnementale.